

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 novembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1541)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 25

présenté par

M. Tian, M. Hetzel, M. Door et Mme Louwagie

-----

**ARTICLE 3**

À l'alinéa 24, substituer aux mots :

« les régimes »

les mots :

« le système ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les excédents du FRR ne doivent pas servir à équilibrer les régimes spéciaux de retraite et de la fonction publique, mais doivent être consacrés exclusivement à la sauvegarde financière du système de retraite.

Tel est l'objet de cet amendement.